Interview : Joël Coué, Président de la Fédération du bâtiment des Deux-Sèvres "il serait souhaitable que les maîtres d'ouvrage ne se focalisent pas sur des offres anormalement basses"

vendredi 6 janvier 2012, par lpe

Le Petit économiste − "En tant que Président de la Fédération du Bâtiment des Deux-Sèvres et chef d'entreprise [1], quelle est votre analyse de la situation économique actuelle dans le secteur de la construction ?
Joël Coué – Nous sommes confrontés à une crise économique importante et longue, nos chefs d'entreprise ont une visibilité courte sur leurs carnets de commande – 3 à 4 mois en moyenne – qui freine leurs investissements et leurs recrutements. Nos compagnons sont conscients de la situation et comprennent qu'il faudra faire des efforts pour passer ce cap difficile. Il nous faut être solidaires et ne pas baisser les bras !

LPE − Le dernier plan de rigueur du Gouvernement ne semble pas favorable au secteur ?
JC – L'augmentation du taux de TVA à 7% pour les travaux de rénovation reste tolérable, c'est aussi pour nos professions une contribution à l'effort de solidarité, mais nous déplorons que les règles ne soient pas les mêmes pour tous. Ainsi, les auto-entrepreneurs, exonérés de TVA, ne devraient pas pouvoir durablement intervenir sur un marché déjà exsangue ! C'était l'une de nos demandes face aux réformes fiscales engagées récemment ; elle n'a malheureu- sement pas été retenue.

LPE − Qu'en est-il de la commande publique ?
JC – Sur le sujet des marchés publics, il serait souhaitable que les maîtres d'ouvrage, dans le cadre de leurs attributions, ne se focalisent pas sur des offres anormalement basses, au détriment, bien souvent,

des offres émises par des entreprises locales et ce, dans l'intérêt de tous : du marché de l'emploi local, de la pérennité de nos entreprises, du développement économique aussi.
Nombre d'entreprises, à défaut de commande publique suffisante, se tournent vers le marché des particuliers. La FFB a d'ailleurs créé deux marques pour valoriser le savoir-faire des entrepreneurs : « Les pros de la performance énergétique » et « Les pros de l'accessibilité ». Après une période de formation et un audit de leurs compétences, le label leur sera octroyé, donnant plus de transparence aux maîtres d'ouvrage.
Le potentiel de travaux est important pour répondre aux nouvelles normes énergétiques et d'accessibilité des lieux publics recevant du public notamment ; une bonne nouvelle… enfin !
Dans le même esprit, la Fédération a initié une démarche de qualification afin de bénéficier du principe d'éco-conditionnalité des aides publiques
orientées vers l'efficacité énergétique. En effet, seuls les clients dont les travaux seront réalisés par des entreprises qualifiées ou reconnues Grenelle de l'environnement, pourront bénéficier des aides publiques au 1er janvier 2014".

Dossier construction à lire dans la dernière édition du journal le Petit économiste ; chez votre marchand de journaux.

Notes

[1] La Fédération du bâtiment des Deux-Sèvres regroupe 355 entreprises adhérentes pour un peu moins de 4000 salariés. Une équipe de 6 permanents s'efforce de répondre aux préoccupations quotidiennes des entreprises du secteur : veille économique, informations règlementaires sociales, juridiques, formation… Plus : www.ffbatiment-79.fr